



Le collectif
SOS Loue et Rivières Comtoises
Maison de l'Environnement
7, rue Voirin
25000 Besançon
www.soslrc.com
info@soslrc.com



Besançon, le 12 Décembre 2022

Lettre ouverte au préfet du Doubs

**Biodiversité à l'agonie dans des rivières en "bon état écologique" :
vous devez agir au-delà des effets d'annonces.**

Monsieur le préfet du Doubs,

Dans votre [communiqué de presse en date du 9 décembre 2022](#), vous dites "observer cette situation (*des mortalités piscicoles de Goumois*) avec attention". C'est pourtant tout sauf une situation nouvelle, les mortalités massives ont démarré en 2009 et ont déjà donné lieu à plusieurs études et rapports très fournis : [ONEMA-BIOEMCO](#)(2012), [Vindimian](#)(2016), [Chrono-Environnement](#)(2020) ...

Dans ces études et rapports, les scientifiques ne cherchent pas une unique origine précise pour chaque cas de mortalités, car les causes sont évidemment multifactorielles, mais ils constatent unanimement la fragilité des écosystèmes patrimoniaux karstiques et l'effondrement de la biomasse d'une part et des systèmes immunitaires des poissons d'autre part. Leurs conclusions sont toutes identiques : ces écosystèmes sont à bout de souffle avec des fonds entièrement colmatés d'algues, bien trop noirs en hiver et bien trop verts en été. Les rivières ont perdu leur résilience et leur capacité à digérer les pressions anthropiques incluant les pressions agricoles. Ces différentes études ont établi un diagnostic clair et proposé des solutions, qui, pour des raisons obscures n'ont pas été mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui.

Dans votre CP du 9/12/2022, vous rappelez les objectifs pris par l'État et par l'ensemble des signataires du plan rivières karstiques 2022-2027. Vous oubliez de préciser que les ONG environnementales ont délibérément été exclues de la construction de ce soi-disant "plan". Contre tout bon sens, le plan "rivières karstiques" a en effet été dévoilé sans concertation, sans transparence, sans objectif précis, sans moyens financiers dédiés et sans aucune prise en compte ni de la voix des citoyens ni de la compétence des ONG. Certes, nous avons bien noté vos efforts, un peu hâtifs, dans le domaine de la communication unilatérale, mais quid de ce fameux plan d'actions qui permettra, ce sont vos mots, de "restaurer la qualité des rivières comtoises" ? Vous nous promettez un site internet et de nouvelles études, qui donneront lieu à de nouvelles réunions ? Nous sommes las et inquiets car ce plan est élaboré par les mêmes qui ont échoué depuis 12 ans et qui ne jugent pas utile de prendre l'avis des ONG impliquées dans la protection des rivières depuis des décennies.

Plus grave, vous écrivez que "L'été exceptionnellement chaud et sec a probablement contribué à favoriser le développement précoce de cette maladie." Il est osé de convoquer la météo de cet été pour expliquer les mortalités actuelles, ne serait-ce que parce que le problème de qualité des rivières comtoises ne date pas d'hier et ce d'autant plus que les cours supérieurs des rivières sont moins affectés par la météo et on y meurt pourtant autant qu'ailleurs ! Les conséquences du changement climatique doivent, au contraire, absolument être une raison pour engager plus vite et plus fort des actions pour réduire toutes les sources de pollution diffuses (N, P), toxiques et ponctuelles. Le changement climatique ne doit pas être une nouvelle excuse pour se dédouaner et pour reporter les actions à plus tard !

Vous terminez votre communiqué en indiquant le lien vers le site donnant la qualité des cours d'eau en Franche-Comté. Cela tombe à pic et permet d'illustrer la supercherie. Voici ci-contre, le graphique illustrant la situation à la station de Goumois (*source image* : <https://rhone-mediterranee.eaufrance.fr/station-06020100>)

En 2022, le Doubs sur le secteur Franco-Suisse est classé comme étant en bon état écologique et chimique. Donc cette rivière comtoise, comme les autres, est en train de mourir en bon état ? Le diagnostic est faux, tout le monde le sait, sauf les services de l'état apparemment. Comment est-il possible d'appliquer les bonnes mesures quand on n'est pas capable d'accepter la gravité de la maladie ? En France, il est donc normal que les poissons meurent par milliers dans des rivières en bon état écologique ?

	2022	2021
Physico-chimie		
Bilan de l'oxygène	TBE	TBE
Température	TBE	TBE
Nutriments azotés	TBE	TBE
Nutriments phosphorés	BE	BE
Acidification	BE	BE
Polluants spécifiques	BE	BE
Biologie		
Invertébrés benthiques	TBE	TBE
Diatomées	BE	BE
Macrophytes	BE	BE
Poissons	BE	BE
Hydromorphologie		
Pressions Hydromorphologiques		
Etat écologique	BE	BE
Potentiel écologique		
ETAT CHIMIQUE	BE	BE

Les maux sont connus, il faut appliquer l'ordonnance. Le quoi qu'il en coûte devrait être la base de tout raisonnement dans un sujet aussi délicat que la qualité de l'eau. C'est pourquoi nous demandons :

- que toutes les parties prenantes, ONG incluses, travaillent ensemble
- que soient appliquées immédiatement, sans attendre la fin des études en cours, [les mesures dites "sans regret" détaillées dans les 73 propositions de SOS LRC.](#)

Nous demandons des comptes, et en demanderons au ministre en charge de ces questions et continuerons de le faire également à Bruxelles.

Nous œuvrons pour l'intérêt commun et non pas pour des intérêts particuliers économiques qui demain seront eux-mêmes menacés par le dérèglement climatique. Nous demandons un discours d'honnêteté et non pas une simple posture. En vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Le Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises

info@soslrc.com

www.soslrc.com

